

RAPPORT N° 97/4-15  
au Conseil Municipal

OBJET

REGIE MARCHES ET DROITS DE PLACE  
COMPTE ADMINISTRATIF 1996

Les marchés fixes et forains de la Ville ainsi que l'occupation privative du Domaine Public communal à des fins commerciales sont gérés, par un Service Public Local à Caractère Industriel et Commercial, sous la forme d'une régie à autonomie financière : la Régie Marchés et Droits de Place.

La Régie dispose d'un budget propre qui, conformément aux dispositions des Articles L. 2224-1 et 2224-2 du Code Général des Collectivités Territoriales, doit s'équilibrer (en dépenses et recettes) sans subvention de la collectivité de rattachement et dont les prévisions budgétaires retenues pour 1996 s'élevaient à

à 447 767,56 F en Section Investissement,  
et à 3 742 700,00 F en Section Fonctionnement.

L'exécution du Budget, telle qu'elle est retracée dans les documents figurant en annexe, laisse apparaître :

un déficit de - 83 610,54 F en Section Investissement,  
et un excédent de 697 047,80 F en Section Fonctionnement,

soit un excédent de 613 437,26 F au total.

En tenant compte des résultats des exercices précédents, la clôture des comptes 1996 se traduit par un excédent cumulé global de 750 566,14 F pour les deux sections.

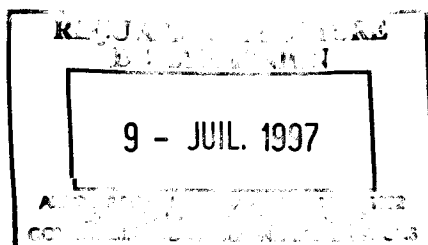
	INVESTISSEMENT	FONCTIONNEMENT
<b>EXERCICE 1995</b>		
Report à nouveau	137 128,88 F	-
<b>EXERCICE 1996</b>		
Recettes	300 051,97 F	4 255 953,50 F
Dépenses	383 662,51 F	3 558 905,70 F
Résultat	- 83 610,54 F	697 047,80 F
<b>Résultat cumulé de clôture</b>	<b>53 518,34 F</b>	<b>697 047,80 F</b>

**RAPPORT N° 97/4-15**

Ces résultats étant identiques à ceux issus du Compte de Gestion du Receveur Municipal, Comptable de la Régie, je vous demande donc d'approuver le Compte Administratif 1996 de la Régie Marchés et Droits de Place.

Je vous prie de bien vouloir en délibérer.

**LE MAIRE**  
**Michel TAMAYA**



DELIBERATION N° 97/4-15  
du Conseil Municipal  
en séance du vendredi 27 juin 1997

OBJET

REGIE MARCHES ET DROITS DE PLACE  
COMPTE ADMINISTRATIF 1996

**LE CONSEIL MUNICIPAL**

Vu la Loi n° 82-213 du 2 mars 1982, relative aux droits et libertés des Communes, Départements et Régions, modifiée ;

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales (ancien Code des Communes) ;

Sur le RAPPORT N° 97/4-15 du Maire ;

Vu le rapport de Dominique RIVIERE, 10ème Adjoint au Maire, présenté au nom des Commissions Développement Economique/ Economie Alternative, et Entreprise Municipale/ Finances ;

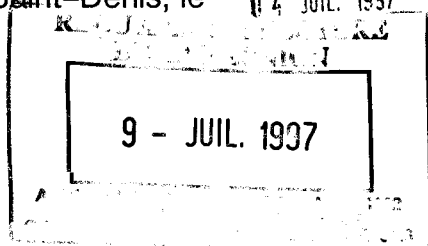
Sur l'avis favorable desdites Commissions ;

**APRES EN AVOIR DELIBERE  
A LA MAJORITE  
(8 oppositions -dont 2 votes par procuration-)**

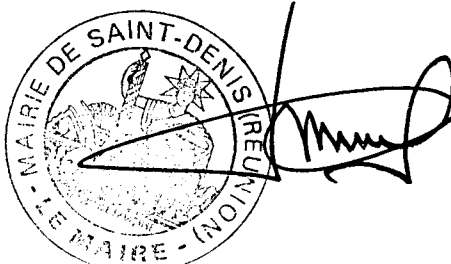
Approuve le Compte Administratif 1996 de la Régie Marchés et Droits de Place qui fait apparaître :

un excédent cumulé de 53 518,34 F en Section Investissement,  
et un excédent de 697 047,80 F en Section Fonctionnement,  
soit un excédent cumulé de 750 566,14 F au total.

Pour extrait certifié conforme,  
Fait à Saint-Denis, le 04 JUIL. 1997



**LE MAIRE  
Michel TAMAYA**



ANNEXE AU RAPPORT N° 97H-15.

BALANCE GENERALE

Vu par le Conseil Municipal  
en séance du

LE MAIRE



Libellés	Prévu	Réalisé	Reste à réaliser
<b>I - Section d'investissement</b>			
Recettes.....	447 767,56	300 051,97	
Dépenses.....	447 767,56	383 662,51	
Déficit.....		- 83 610,54	
<b>II - Section de fonctionnement</b>			
Recettes.....	3 742 700,00	4 255 953,50	
Dépenses.....	3 742 700,00	3 558 905,70	
Excédent.....		697 047,80	
<b>Excédent de clôture.....</b>		<b>613 437,26</b>	

9 - JUIL. 1997

**REGIE MARCHES et DROITS DE PLACE - COMPTE ADMINISTRATIF 1996**

**ANNEXE AU RAPPORT N° 27/4-15. EXECUTION DU BUDGET**

**I - Section d'investissement**

DEPENSES	Prévues au budget	Réalisées	RECETTES	Prévues au budget	Réalisées	Restes à réaliser
Dépenses de l'exercice	447 767,56	383 662,51	Recettes de l'exercice	310 638,68	300 051,97	
			Autofinancement complémentaire de la section d'investissement			
Déficits antérieurs reportés			Excédents antérieurs reportés	137 128,88		
<b>TOTAL</b>	<b>447 767,56</b>	<b>383 662,51</b>	<b>TOTAL</b>	<b>447 767,56</b>	<b>300 051,97</b>	

**II - Section de fonctionnement**

DEPENSES	Prévues au budget	Réalisées	RECETTES	Prévues au budget	Réalisées
Dépenses de l'exercice	3 742 700,00	3 558 905,70	Recettes de l'exercice	3 742 700,00	4 255 953,50
Autofinancement complémentaire de la section d'investissement					
Déficits antérieurs reportés			Excédents antérieurs reportés		
<b>TOTAL</b>	<b>3 742 700,00</b>	<b>3 558 905,70</b>	<b>TOTAL</b>	<b>3 742 700,00</b>	<b>4 255 953,50</b>





SITUATION FINANCIERE A LA CLOTURE DE L'EXERCICE

ANNEXE AU RAPPORT N° 97/4-15.

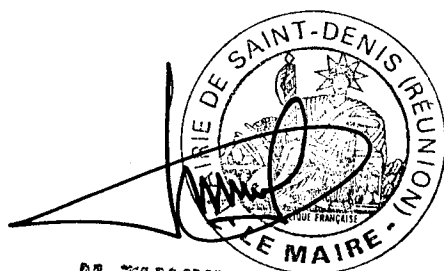
	Section d'Investissement	Section de Fonctionnement	TOTAL des sections
Résultat cumulé de clôture 1995	137 128,88	436 488,68	573 617,56
Affectation du résultat 1995			
Réserves pour financement des investissements (a)		86 488,68	86 488,68
Reversement à la Collectivité		350 000,00	
Report à nouveau (b)	137 128,88		137 128,88

Exercice 1996			
Recettes courantes de l'exercice	213 563,29	4 255 953,50	4 469 516,79
Affectation du résultat 1995 en réserves (c) = (a)	86 488,68		86 488,68
Total des recettes de l'exercice	300 051,97	4 255 953,50	4 556 005,47
Dépenses nettes	383 662,51	3 558 905,70	3 942 568,21
Résultat de l'exercice (d)	- 83 610,54	697 047,80	613 437,26

Résultat cumulé de clôture 1996 (e) = (b) + (d)	53 518,34	697 047,80	750 566,14
---	-----------	------------	------------

Vu par le Conseil Municipal  
en séance du 27 JUIN 1997

LE MAIRE



M. TAMAYA